



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 2 (FRR)

**1^{ER} JANVIER AU
31 DÉCEMBRE 2024**

ADOPTÉ LE
18 mars 2025

Table des matières

1.	Fonds Régions Ruralité : FRR-Volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional ..	1
2.	Dépenses allouées par le FRR (1 353 639 \$).....	1
2.1.	La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire (4 724 \$).....	1
2.2.	Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, technologique ou autres) (93 458 \$).....	2
2.3.	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (229 328 \$)....	2
2.4.	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines : Équipement supralocal, social et/ou économique (500 801 \$)	2
2.5.	L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires (371 064 \$).....	3
2.6.	Le soutien au développement rural, dans le territoire défini à cette fin (7 812 \$).....	3
2.7.	La sécurité civile et la réponse aux sinistres (90 500 \$)	3
2.8.	La protection de la vie et des biens (55 952 \$).....	3
3.	Sommaire financier	4
4.	Annexe I – Définition des priorités d'interventions	5
4.1.	La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire	5
4.2.	Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des ententes de services (domaines social, technologique ou autre).....	6
4.3.	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	6
4.4.	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vies, notamment dans les domaines : Équipement supralocal, social et/ou économique.....	7
4.5.	L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes gouvernementaux et le cas échéant, d'autres partenaires	7
4.6.	Le soutien au développement rural, dans le territoire rural que la MRC a défini à cette fin.....	7
4.7.	La sécurité civile et la réponse aux sinistres.....	8
4.8.	La protection de la vie et des biens.....	8
5.	Annexe II - Données tirées de l'application informatique W09 du MAM.....	10

1. Fonds Régions Ruralité : FRR-Volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional

En continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020), ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional.

La MRC, autonome et forte de sa nouvelle compétence en développement local et régional, peut maintenant prendre toute mesure en la matière au bénéfice de son territoire et de ses collectivités, en fonction de ses priorités d'intervention.

Les priorités d'interventions qui ont été retenues par le conseil de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 :

- ▶ La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- ▶ Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, technologique ou autre);
- ▶ Promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- ▶ La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines : Équipement supralocal, social et/ou économique;
- ▶ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires;
- ▶ Le soutien au développement rural, dans le territoire rural que la MRC a défini à cette fin
- ▶ La sécurité civile et la réponse aux sinistres;
- ▶ La protection de la vie et des biens.

La définition des priorités d'interventions se trouve en annexe.

2. Dépenses allouées par le FRR (1 353 639 \$)

Voici les dépenses effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 pour chaque priorité d'intervention retenue par le conseil de la MRC de Sept-Rivières :

2.1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire (4 724 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
MRC de Sept-Rivières	Cartographie – transfert de fichier MDX	4 724 \$	Terminé

2.2. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, technologique ou autres) (93 458 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
MRC de Sept-Rivières	Projet en régie interne - service conseil et gestion documentaire – archives	93 458 \$	En cours

2.3. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (229 328 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
MRC de Sept-Rivières	Projet en régie interne – conseillers pour le développement d'entreprises	197 328 \$	En cours
SADC de Manicouagan	Défi OSEntreprendre	1 000 \$	En cours
MRC de Minganie	Maintien du transport interurbain par autocar entre Sept-Îles et Havre-St-Pierre	31 000 \$	En cours

2.4. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines : Équipement supralocal, social et/ou économique (500 801 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
Coop de solidarité de Gallix	Démarrage de la Coop de Gallix	60 000 \$	En cours
Sûreté du Québec	2 cadets policier saison estivale	10 000 \$	Terminé
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Amélioration de la dameuse	36 439 \$	Terminé
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Déploiement des canons à neige phase 2	20 000 \$	En cours
Club de motoneiges Odanak	Reconstruction du pont H-094-050 – Îles de Mai	11 827 \$	Terminé
Ordre du Mérite Nord-Côtier	Investiture du l'ordre du Mérite	500 \$	En cours
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Amélioration de la dameuse phase 2	15 000 \$	En cours
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Réparation tuyauterie pour enneigement	30 000 \$	Terminé
Les Productions Innu Nikamu	Les navettes d'Innu Nikamu	80 000 \$	En cours
Club de motoneiges OOK-PIK de Sept-Îles	Achat d'une nouvelle surfaceuse	25 000 \$	En cours
MRC de Minganie	Dotation du poste de coordonnateur de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord	2 035 \$	Terminé
Agriboréal Service-Conseil	Expédition Morilles de feux	10 000 \$	Terminé
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Optimisation	50 000 \$	En cours
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Redressement	42 000 \$	En cours
Comité de relance de la station de ski Gallix inc.	Relève technique	108 000 \$	En cours

2.5. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires (371 064 \$)

Titre de l'entente	Partenaire	Contribution FRR	Statut
Transport collectif à un coût équitable et compétitif (2020-2025)	MAMH	0 \$	En cours
Conseil des arts et des lettres du Québec (2022-2025)	CALQ et autres MRC C-N	7 000 \$	En cours
Attractivité et établissement durable en CN ((2021-2026)	MAMH et autres MRC C-N	17 500 \$	En cours
Développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Côte-Nord (2022-2024)	MAMH, Regroupement des femmes de la Côte-Nord et autres MRC C-N	7 499 \$	En cours
Développement territorial de la MRC de Sept-Rivières	MAMH	300 000 \$	En cours
Projet Signature Innovation (FRR volet 3)	MAMH	39 065 \$	En cours

2.6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini à cette fin (7 812 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
Association communautaire du Lac Daigle	Équipement pour la gouvernance et l'organisation	2 000 \$	En cours
Municipalité TNO Lac-Walker	Sécurité hivernale du Centre communautaire	5 812 \$	Terminé

2.7. La sécurité civile et la réponse aux sinistres (90 500 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
MRC de Sept-Rivières	Matériel d'hébergement dans les situations de mesures d'urgence	90 500 \$	Terminé

2.8. La protection de la vie et des biens (55 952 \$)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Contribution FRR	Statut
MRC de Sept-Rivières	Sécurité des enfants à l'Halloween	8 429 \$	Terminé
Ville de Port-Cartier	Formation de formateurs - conduite VTT et sauvetage nautique	13 500 \$	Terminé
MRC de Sept-Rivières	Projet en régie interne – Élaboration d'un PLIU en milieu isolé	20 071 \$	En cours
MRC de Sept-Rivières	Achat d'équipement pour le sauvetage en milieu isolé	13 952 \$	En cours

3. Sommaire financier

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
(1) Solde reporté	0 \$	650 848 \$	1 130 612 \$	1 584 430 \$	1 758 171 \$	1 564 368 \$	
(2) Montant accordé	1 179 504 \$	1 222 198 \$	1 222 198 \$	1 222 198 \$	1 222 198 \$	0 \$	6 068 296 \$
(3) Somme transférée du FDT	0 \$	0 \$	64 190 \$	0 \$	0 \$	0 \$	64 190 \$
(4) Intérêts gagnés	0 \$	0 \$	5 627 \$	34 213 \$	59 761 \$	0 \$	99 601 \$
(5) Montant engagé	528 656 \$	742 434 \$	838 197 \$	1 082 670 \$	1 475 762 \$	1 564 368 \$	6 232 087 \$
(6) Montant versé	509 296 \$	622 922 \$	713 645 \$	980 969 \$	1 353 639 \$	0 \$	4 180 471 \$
(7) Frais d'administration	19 360 \$	119 512 \$	124 552 \$	101 701 \$	122 123 \$	0 \$	487 248 \$
(8=5-6-7) Solde à verser	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 564 368 \$	1 564 368 \$
(9=1+2+3+4-5) Solde à reporter	650 848 \$	1 130 612 \$	1 584 430 \$	1 758 171 \$	1 564 368 \$	0 \$	0 \$

Pour avoir de l'information sur les Fonds de la MRC de Sept-Rivières et les priorités 2024, veuillez consulter le site Internet de la MRC : <http://www.septrivieres.qc.ca/>

Pour information complémentaire :

Source : Madame Élisabeth Chevalier
Directrice générale
MRC de Sept-Rivières
elisabeth.chevalier@mrc.septrivieres.qc.ca

4. Annexe I – Définition des priorités d'interventions

4.1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

L'aménagement du territoire constitue la toute première fonction dévolue aux MRC, qui sont tenues d'élaborer et de maintenir en vigueur un schéma d'aménagement et de développement pour leur territoire. Au fil des ans, l'évolution de l'urbanisme municipal local fait en sorte que dans certains cas, une ou des modifications au schéma s'avèrent nécessaires pour s'assurer de la cohérence entre les planifications locales, régionales et gouvernementales.

Le schéma d'aménagement d'une MRC est un outil de planification à l'échelle régionale. Il s'agit aussi d'un instrument de connaissance du territoire, de concertation régionale, d'encadrement et de mise en œuvre. Il peut servir à démontrer l'importance du patrimoine bâti de la MRC et à le mettre en valeur. Le schéma d'aménagement de la MRC permet d'orienter les municipalités locales dans leurs décisions concernant la sauvegarde des éléments représentatifs de leur territoire. Les inventaires du patrimoine peuvent servir à enrichir les outils urbanistiques réalisés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, dont les schémas d'aménagement et de développement, les plans d'urbanismes et les plans d'intégration et d'implantation architecturale.

De plus, la MRC a adopté en 2005 et 2007 deux règlements de contrôle intérimaire (RCI) en vigueur dans le cadre de la révision de son schéma. La gestion de ces deux règlements est partagée entre les municipalités locales et la MRC. Ces règlements ont aussi fait l'objet de modifications depuis leurs adoptions afin de s'assurer qu'ils restent à jour en fonction des orientations gouvernementales en aménagement et d'enjeux plus locaux.

L'expertise développée en aménagement du territoire est importante pour la MRC, ainsi que pour les municipalités locales du territoire. Elle fait le lien entre les contextes gouvernemental, régional et local et s'assure de la cohérence des différents outils de planification. Elle conseille dans les choix à faire en aménagement du territoire. Elle aide aussi les services d'urbanisme des villes dans l'application, souvent difficiles, des règlements d'urbanisme ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.

4.2. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des ententes de services (domaines social, technologique ou autre)

La MRC désire contribuer au développement des municipalités autonomes dans plusieurs champs de compétences, en apportant son expertise dans divers domaines. Elle offre du soutien et de la formation sur certaines exigences légales spécifiques aux organismes publics.

Elle favorise la mise en commun des services afin d'effectuer une gestion des ressources efficace et efficiente.

4.3. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Une des missions de la MRC est de favoriser le développement économique en mettant à la disponibilité des promoteurs des outils et des services adaptés à leurs besoins dans le but de soutenir le développement local et l'entrepreneuriat, y compris les projets d'économie sociale.

L'équipe du service d'aide aux entreprises de la MRC de Sept-Rivières apporte son expertise en entrepreneuriat, notamment par les actions suivantes :

- ▶ Définir les projets et les besoins des entrepreneurs;
- ▶ Conseiller, stimuler et accompagner les promoteurs dans l'élaboration de leurs projets d'affaires;
- ▶ Informer, conseiller et assister les dirigeants d'entreprises relativement à leur modèle d'affaires;
- ▶ Promouvoir le développement des entreprises existantes;
- ▶ Informer les clients sur les programmes disponibles et les ressources appropriées;
- ▶ Faire le pont avec différents partenaires financiers, ministères et organismes du territoire.

Afin de soutenir financièrement les promoteurs, pour 2024, il existe deux programmes d'investissement concernant la politique de soutien aux entreprises (incluant l'économie sociale) :

- ▶ Soutien à l'entrepreneuriat (SE)
- ▶ Investissement Fonds local (FLI/FLS)

Les dossiers peuvent être déposés en continu et seront analysés par un comité d'investissement indépendant du conseil de la MRC de Sept-Rivières.

Le service d'aide aux entreprises de la MRC offre les services suivants : le soutien, les conseils et l'aide technique appropriée à tout projet d'affaires.

4.4. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vies, notamment dans les domaines : Équipement supralocal, social et/ou économique

Les communautés locales du territoire possèdent un pouvoir d'agir qui leur est propre. En partenariat avec le milieu, les initiatives qui émanent des besoins exprimés par la communauté tendent à valoriser l'entraide, l'inclusion et à offrir des services adaptés aux besoins identifiés.

La MRC de Sept-Rivières souhaite participer à l'améliorer de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de son territoire en soutenant la mobilisation des communautés et leurs projets collectifs. Elle favorise le développement de projets structurants promus par des OBNL et des entreprises d'économie sociale.

De plus, la MRC désire collaborer au maintien et au redressement des équipements à caractère supralocal.

4.5. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes gouvernementaux et le cas échéant, d'autres partenaires

La MRC de Sept-Rivières désire participer et collaborer aux échanges avec les autres MRC de la Côte-Nord ainsi qu'avec les différents ministères ou organismes du gouvernement afin de convenir et signer des ententes sectorielles de développement selon des secteurs d'activités jugés prioritaires. Une partie des ressources internes et financières de la MRC seront affectées à la conclusion et à la participation aux différentes ententes sectorielles de développement.

4.6. Le soutien au développement rural, dans le territoire rural que la MRC a défini à cette fin

Le soutien au développement rural est maintenu en place par la MRC de Sept-Rivières depuis l'abolition de l'ancien pacte rural. Il se veut dédié à la ruralité pour des projets de collectivité afin de soutenir et de consolider les efforts dans la mise en valeur du milieu dans les secteurs ruraux. La MRC souhaite encourager la participation de la population à la vie municipale et soutenir des projets de revitalisation et de développement qui apportent une énergie nouvelle à la communauté tout en maintenant les services de proximité.

Des secteurs ont été identifiés et sont admissibles au soutien en fonction de leur situation en 2003 lors des fusions municipales comme étant à caractère rural.

Les localités rurales admissibles sont :

- ▶ Pentecôte : Pointe-aux-Anglais, Du Grand-Ruisseau, Rivière-Pentecôte et Baie-des-Homards;
- ▶ Gallix : Brochu, Lac-Labrie et Gallix;
- ▶ Clarke City : Canton Arnaud, Val-Marguerite et Clarke City;
- ▶ Moisie : Place la Boule, de la Pointe, Rang du Coude et Matamek;
- ▶ TNO Lac-Walker : Lac Daigle.

4.7. La sécurité civile et la réponse aux sinistres

Les citoyens et les municipalités sont les premiers acteurs responsables à l'égard de leur sécurité, de celle de leurs biens et de celle des activités qu'ils exercent. Les organisations publiques et privées fournissant des services d'utilité publique essentiels à la vie ont un rôle clé dans le bien-être et la sécurité de la population.

La sécurité civile fait référence à l'ensemble des actions et des moyens mis en place par la société afin de :

- ▶ Connaître les risques;
- ▶ Prévenir les sinistres;
- ▶ Limiter les conséquences néfastes des sinistres sur le milieu.

Les actions mises en place doivent viser à agir en amont des sinistres pour tenter de les éviter ou de les atténuer si possible et se préparer à répondre à ces situations.

La solidarité et l'entraide dans la gestion des risques et la réponse aux sinistres doivent être encouragées.

L'adoption d'une approche de gestion des risques de sinistre doit être privilégiée.

Les actions mises en place doivent viser l'adoption de mesures couvrant au moins l'une des quatre dimensions de la sécurité civile (prévention, préparation, intervention et rétablissement).

4.8. La protection de la vie et des biens

Lorsqu'il est question de protection contre les incendies, la prévention constitue évidemment le meilleur moyen d'éviter les incidents. Les citoyens doivent être conscientisés aux risques d'incendie, mais aussi aux comportements sécuritaires à adopter.

En plus de combattre les incendies, les services incendie répondent à divers types d'interventions spécialisées, lesquelles exigent une solide expertise ainsi qu'une formation et des équipements spécifiques aux contextes d'intervention :

- ▶ Incendie;
- ▶ Désincarcération;
- ▶ Espace clos;
- ▶ Feu d'herbe et de broussaille;
- ▶ Matières dangereuses
- ▶ Milieu isolé;
- ▶ Nautique;
- ▶ Sauvetage vertical;
- ▶ Structure dangereuse;
- ▶ Premiers répondants.

5. Annexe II - Données tirées de l'application informatique W09 du MAM

Projets dont une partie du financement provient du FRR-Volet 2 (*)
 (*) la contribution du FRR-Volet 2, excluant les ententes sectorielles et les dépenses d'administration

Informations de base										Indicateurs standards										Contribution FRR-Volet 2				Autres contributeurs		
Reddition	MRC	No du projet	Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Projet provenant d'un ancien fonds (PDT)	Date de début	Date de fin	Chiffre d'affaire avant le projet	Chiffre d'affaire après le projet	Nombre d'emplois conservés (personne/année)	Nombre d'emplois en équivalent temps complet avant le projet	Nombre d'emplois en équivalent temps complet après le projet	Secteur visé	Type de clientèle	Impact géographique du projet	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR-Volet 2	2024		2024			
																					Engagé	Ajustement engagé	Versé	Ajustement versé	Engagé	Versé
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	8116	Développement local et économique	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Conseillers pour le développement d'entreprises	Non	2020-04-01	2025-03-01	0,00 \$	0,00 \$	0						986 850,92 \$	697 444,06 \$	197 327,71 \$	0,00 \$	197 327,71 \$	0,00 \$	93 592,78 \$	93 592,78 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	8131	Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Service conseil et gestion documentaire - archives	Non	2020-04-01	2025-03-01	0,00 \$	0,00 \$	0						459 093,22 \$	357 998,33 \$	93 457,62 \$	0,00 \$	93 457,62 \$	0,00 \$	33 289,81 \$	33 289,81 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	14551	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Sûreté du Québec	Autre	Subvention: développement des milieux de vie	SURÉTÉ DU QUÉBEC - CADETS POUR SAISON ESTIVALE	Non	2022-04-01	2024-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	2	Social	Citoyens	Territorial	60 000,00 \$	30 000,00 \$	10 000,00 \$	0,00 \$	10 000,00 \$	0,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	14562	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Club de motoneiges Odanak	Entreprise d'économie sociale	Subvention: développement des milieux de vie	Reconstruction du pont H-094-050 - Îles de Mai (2022-07-967)	Non	2022-07-01	2024-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	0	Touristique	Citoyens	Territorial	108 972,00 \$	11 827,00 \$	11 827,00 \$	0,00 \$	11 827,00 \$	0,00 \$	97 145,00 \$	97 145,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	14564	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	L'Ordre du Mérite Nord-Côtière	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: événement	Investiture de l'Ordre du Mérite Nord-Côtière	Non	2022-05-01	2025-08-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	0	Social	Citoyens	Régional	2 000,00 \$	2 000,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51490	Protection de la vie et des biens	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Subvention: développement des milieux de vie	Sécurité des enfants à l'Halloween	Non	2024-09-01	2024-11-01	0,00 \$	0,00 \$	0						8 429,44 \$	8 429,44 \$	8 429,44 \$	0,00 \$	8 429,44 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51491	Protection de la vie et des biens	Ville de Port-Carter	Municipalité locale	Subvention: développement des milieux de vie	Formation de formateurs - conduite VTT et sauvetage nautique (2024-04-1445)	Non	2024-04-01	2024-08-01	0,00 \$	0,00 \$	0						20 382,00 \$	13 500,00 \$	13 500,00 \$	0,00 \$	13 500,00 \$	0,00 \$	6 882,00 \$	6 882,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51492	Sécurité civile et réponse aux sinistres	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Subvention: développement des milieux de vie	Matériel d'hébergement dans les situations de mesures d'urgence	Non	2024-01-01	2024-06-01	0,00 \$	0,00 \$	0						90 500,26 \$	90 500,26 \$	90 500,26 \$	0,00 \$	90 500,26 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51493	Planification de l'aménagement et du développement de son territoire	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Contrat de service	Cartographie - transfert de fichiers MDX	Non	2024-01-01	2024-10-01	0,00 \$	0,00 \$	0						4 724,44 \$	4 724,44 \$	4 724,44 \$	0,00 \$	4 724,44 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51494	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Amélioration de la dameuse (2024-09-1576)	Non	2024-08-01	2024-10-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Touristique	Citoyens	Territorial	36 439,00 \$	36 439,00 \$	36 439,00 \$	0,00 \$	36 439,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51495	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Optimisation (2024-08-1554)	Non	2024-08-01	2026-03-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Touristique	Citoyens	Territorial	160 327,65 \$	160 327,65 \$	50 000,00 \$	0,00 \$	50 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51496	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Redressement (2024-08-1554)	Non	2024-08-01	2026-03-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Touristique	Citoyens	Territorial	133 476,54 \$	133 476,54 \$	42 000,00 \$	0,00 \$	42 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51497	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Relève technique (2024-08-0554)	Non	2024-08-01	2026-03-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Touristique	Citoyens	Territorial	228 122,99 \$	228 122,99 \$	108 000,00 \$	0,00 \$	108 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51498	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Déploiement des canons à neige phase 2 (2024-10-1619)	Non	2024-10-01	2025-04-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Touristique	Citoyens	Territorial	25 000,00 \$	25 000,00 \$	20 000,00 \$	0,00 \$	20 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51499	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Mise à jour dameuse phase 2 (2024-10-1619)	Non	2024-10-01	2025-04-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Touristique	Citoyens	Territorial	19 000,00 \$	19 000,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51515	Soutien au développement rural dans le territoire défini à cette fin	L'Association communautaire du Lac Daigle	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Équipement pour la gouvernance et l'organisation de l'association communautaire du Lac Daigle	Non	2024-09-01	2025-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	0	Social	Citoyens	Local	5 000,00 \$	5 000,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51518	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Comité de relance de la station de ski Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Réparation tuyauterie pour enneigement	Non	2024-01-01	2025-05-01	0,00 \$	0,00 \$	15	15	15	Économique	Citoyens	Territorial	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	0,00 \$	30 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51519	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Les Productions Innu Nikamu	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Les Navettes d'Innu Nikamu (2024-06-1522)	Non	2024-02-01	2025-12-01	0,00 \$	0,00 \$	3	3	3	Touristique	Citoyens	Territorial	475 078,00 \$	80 000,00 \$	80 000,00 \$	0,00 \$	80 000,00 \$	0,00 \$	395 078,00 \$	395 078,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51520	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Coop de Solidarité de Gallix	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Démarrage de la COOP de Gallix (2024-06-1520)	Non	2024-01-01	2025-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	5	Économique	Citoyens	Local	2 021 270,00 \$	70 000,00 \$	60 000,00 \$	0,00 \$	60 000,00 \$	0,00 \$	1 951 270,00 \$	1 951 270,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51521	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Agriboréal Service-Conseil	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Expédition Morilles de feu	Non	2024-01-01	2024-12-01	0,00 \$	0,00 \$	3	3	3	Environnemental	Citoyens	Territorial	22 682,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	0,00 \$	10 000,00 \$	0,00 \$	12 682,00 \$	12 682,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51522	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Club de motoneiges OOK-PIK de Sept-Îles	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: développement des milieux de vie	Achat d'une nouvelle surfaceuse (2024-10-1618)	Non	2024-10-01	2025-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	0	Touristique	Citoyens	Régional	421 900,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$	0,00 \$	396 900,00 \$	396 900,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	51523	Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines: équipement supra local, social et/ou économique	Municipalité TNO Lac-Walker	Municipalité locale	Subvention: développement des milieux de vie	Sécurité hivernale du centre communautaire	Non	2024-11-01	2025-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0						5 812,34 \$	5 812,34 \$	5 812,34 \$	0,00 \$	5 812,34 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	52595	Protection de la vie et des biens	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Élaboration d'un Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) en milieu isolé	Non	2024-01-01	2026-03-01	0,00 \$	0,00 \$	0						32 720,96 \$	32 720,96 \$	20 070,96 \$	0,00 \$	20 070,96 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	52596	Promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	MRC de Minganie	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Subvention: développement des entreprises	Maintien du transport interurbain par autocar entre Sept-Îles et Havre-St-Pierre (2024-06-1513)	Non	2024-04-01	2026-03-01	0,00 \$	0,00 \$	0						93 000,00 \$	62 000,00 \$	31 000,00 \$	0,00 \$	31 000,00 \$	0,00 \$	31 000,00 \$	31 000,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	52599	Protection de la vie et des biens	MRC de Sept-Rivières	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Autre	Achat d'équipements pour le sauvetage en milieu isolé	Non	2024-04-01	2026-03-01	0,00 \$	0,00 \$	0						32 296,76 \$	32 296,76 \$	13 951,74 \$	0,00 \$	13 951,74 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	52602	Mise en valeur des ressources humaines et animations du milieu	MRC de Minganie	MRC (ou ville / agglomération signataire du volet 2)	Concertation avec d'autres MRC	Dotation du poste de coordonnateur de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord	Non	2024-04-01	2025-03-01	0,00 \$	0,00 \$	0						11 626,46 \$	2 034,63 \$	2 034,63 \$	0,00 \$	2 034,63 \$	0,00 \$	9 591,83 \$	9 591,83 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	54700	Promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	SADC de Manicouagan	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: événement	Défi OSEntreprendre phase 2	Non	2024-01-01	2025-12-01	0,00 \$	0,00 \$	0	0	0	Économique	Entreprises	Régional	2 000,00 \$	2 000,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
																			5 496 704,38 \$	2 175 653,80 \$	982 576,16 \$	0,00 \$	982 576,16 \$	0,00 \$	3 037 431,42 \$	3 037 431,42 \$

Ententes sectorielles dont une partie du financement provient du FRR-Volet 2 (*)

(*) la contribution du FRR-Volet 2, excluant les projets et les dépenses d'administration

Informations de base												FRR-Volet 2 2024				Contribution autres partenaires 2024
Reddition	MRC	Numéro de l'entente	Priorité d'intervention	Titre de l'entente	Entente provenant d'un ancien fonds (FDT)	Date début	Date fin	Coût total engagé de l'entente	Total contribution FRR-Volet 2	Engagé	Ajustement engagé	Versé	Ajustement versé	Engagé		
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	1149	Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes de développement local et régional	Entente sectorielle visant le développement territorial de la MRC de Sept-Rivières	Non	2023-01-01	2026-03-01	1 800 000.00 \$	900000	300 000.00 \$	0.00 \$	300 000.00 \$	0.00 \$	300 000.00 \$		
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	114	Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes de développement local et régional	Entente pour un transport collectif à coût équitable et compétitif (2020-10-556)	Non	2020-10-01	2025-03-01	183 000.00 \$	91500	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$		
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	575	Développement local et économique	Attraction et établissement durable en Côte-Nord	Non	2021-04-01	2026-03-01	1 500 000.00 \$	87500	17 500.00 \$	0.00 \$	17 500.00 \$	0.00 \$	282 500.00 \$		
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	928	Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes de développement local et régional	Développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Côte-Nord 2022-2024	Non	2022-01-01	2024-04-01	260 437.00 \$	7499	7 499.00 \$	0.00 \$	7 499.00 \$	0.00 \$	42 501.00 \$		
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	929	Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes de développement local et régional	Entente de partenariat territoriale en lien avec la collectivité de la Côte-Nord (2022-05-927)	Non	2022-07-01	2025-03-01	470 000.00 \$	21000	7 000.00 \$	0.00 \$	7 000.00 \$	0.00 \$	149 668.00 \$		
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	1078	Promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	Signature Innovation	Non	2022-10-01	2025-03-01	1 505 405.00 \$	150540	39 065.04 \$	0.00 \$	39 065.04 \$	0.00 \$	351 261.00 \$		
								5 718 842.00 \$	1 258 039.00 \$	371 064.04 \$	0.00 \$	371 064.04 \$	0.00 \$	1 125 930.00 \$		

Dépenses adiministratives relatives à la gestion de l'entente FRR-Volet 2 (*)

			2024			
Reddition MRC		Identification des dépenses	Engagé	Ajustement	Versé	Ajustement
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	Autres	14 629.69 \$	0.00 \$	14 629.69 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	Élus	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	Personnel administratif	107 493.36 \$	0.00 \$	107 493.36 \$	0.00 \$
			122 123.05 \$	0.00 \$	122 123.05 \$	0.00 \$
			122 123.05 \$	0.00 \$	122 123.05 \$	0.00 \$

Apport de la MRC

Reddition	MRC	Type de l'apport	2020	2021	2022	2023	2024
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	Intérêts générés	0.00 \$	0.00 \$	5 627.35 \$	34 212.64 \$	59 761.11 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	Somme ajoutées au fonds par la MRC	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
			0.00 \$	0.00 \$	5 627.35 \$	34 212.64 \$	59 761.11 \$
			0.00 \$	0.00 \$	5 627.35 \$	34 212.64 \$	59 761.11 \$

Bilan financier

Reddition	MRC	Période	Enveloppe déléguée	Ancien fonds (FDT)	Intérêts générés	Sommes ajoutées par la MRC	FRR-Volet 2 : Total disponible	Sommes engagé	Ajustement	FRR-Volet 2 : sommes non engagées de la période	Sommes versées	Ajustement des versements
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2020	1 179 504.00 \$				1 179 504.00 \$	528 656.00 \$	0.00 \$	650 848.00 \$	528 656.00 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2021	1 222 198.00 \$				1 222 198.00 \$	742 433.58 \$	0.00 \$	479 764.42 \$	742 433.58 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2022	1 222 198.00 \$	64 190.00 \$	5 627.35 \$	0.00 \$	1 292 015.35 \$	838 197.25 \$	0.00 \$	453 818.10 \$	838 197.25 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2023	1 222 198.00 \$		34 212.64 \$	0.00 \$	1 256 410.64 \$	1 082 670.47 \$	0.00 \$	173 740.17 \$	1 082 670.47 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2024	1 222 198.00 \$		59 761.11 \$	0.00 \$	1 281 959.11 \$	1 475 762.25 \$	0.00 \$	- 193 803.14 \$	1 475 762.25 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2025-P1	0.00 \$				0.00 \$	1 564 367.54 \$	0.00 \$	- 1 564 367.54 \$	0.00 \$	0.00 \$
2024	Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	2025-P2	0.00 \$				0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
			6 068 296.00 \$	64 190.00 \$	99 601.10 \$	0.00 \$	6 232 087.10 \$	6 232 087.09 \$	0.00 \$	0.01 \$	4 667 719.55 \$	0.00 \$